



2022



(Validité de la carte du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre)

Carte à renouveler chaque année

DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE  
CERCLE MESS DE LA BASE DE DEFENSE MARSEILLE-AUBAGNE

Grade et Arme : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....

Fait à : ..... le .....

Signature :

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité**

**A joindre obligatoirement à cette demande : (1<sup>ère</sup> demande ou carte < année 2019)**

- 1 photo d'identité récente non tamponnée (pas de copie).

- justificatif(s) (uniquement des photocopies) :

- Retraité(e) militaire et civil de carrière : Livret de pension militaire ou titre de pension,
- Réserviste : Etat signalétique des services,
- Réserviste avec contrat : contrat en cours de validité,
- Veuf (ve) : photocopie du titre de pension de réversion militaire + 1<sup>ère</sup> page de l'avis d'imposition,
- Réserve citoyenne : contrat de réserve citoyenne à jour,
- Honoraire : admission à l'honorariat.
- Anciens combattants : carte du combattant

- 1 chèque au nom du demandeur de la carte à l'ordre du Cercle Mess.

GRILLE TARIFAIRE 2022

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE	POSITION	TARIF
	Retraité (habitant Bouches du Rhône)	30 € / AN
	Veuf(ve) militaire (habitant Bouches du Rhône)	30 € / AN
	Retraité / veuf(ve) hors Bouches du Rhône	50 € / AN
	Réserve citoyenne (avec contrat en cours)	35 € / AN
	Réserviste avec contrat ESR en cours	30 € / AN
	Réserviste / Honoraire	60 € / AN
	Armées étrangère (en mission)	50 € / AN
	Anciens combattants	30 € / AN

**Dossier à renvoyer à**

GSBDD Marseille-Aubagne  
DCS/CERCLE MESS  
Caserne Audéoud  
111, Avenue de la Corse  
BP 40026  
13568 MARSEILLE cedex 02  
04.96.17.28.11.